

plus tôt possible, afin qu'on puisse l'étudier en détail et signaler ses avantages. A mon avis, il est constitué en grande partie de très bons éléments, mais je reconnais aussi qu'il y a certaines lacunes à combler et, peut-être, certaines choses à corriger. L'organisme tout désigné pour cette étude, c'est le comité de l'agriculture et, même si je pouvais parler davantage ce soir, je termine mes remarques, car j'ai l'intention de revenir sur le sujet plus tard.

[Traduction]

**L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris):** Monsieur l'Orateur, comme vous l'avez signalé à bon droit aux députés, nous devons nous en tenir pour l'instant à l'examen du principe du bill C-197. Je tiens à dire tout d'abord que c'est le point sur lequel j'ai l'intention de m'étendre ce soir et à déclarer sans ambage que je désapprouve essentiellement les objectifs du projet de loi, parrainé à l'heure actuelle par le ministre de l'Agriculture (M. Olson).

Malheureusement, le bill me semble fâcheusement destiné à remédier aux nombreux problèmes économiques de l'heure au Canada en recourant à l'action du gouvernement comme arbitre et comme solution définitive. Toutes les fois qu'un problème, notamment d'ordre économique, se pose au pays, le gouvernement songe automatiquement à s'arroger un pouvoir et un contrôle de plus en plus arbitraires et, ce qui est pis à mes yeux, un contrôle de plus en plus arbitraire en déléguant son pouvoir à une administration publique de plus en plus grande au Canada.

Point n'est besoin pour moi d'énumérer certaines nouvelles tendances, mais nous avons eu l'exemple notoire de l'article 75c dont la Chambre fit l'étude il y a moins d'un an, en vertu duquel le gouvernement, désireux de moderniser les débats parlementaires et de régler ce qu'il estimait être une des grandes difficultés du corps politique canadien—le traitement expéditif des questions publiques—s'est accordé par décret législatif, en l'occurrence par le recours à la clôture, le contrôle absolu des détails de débat à la Chambre des communes.

Je m'oppose au bill C-197 précisément parce qu'il suit cette tendance aujourd'hui devenue coutume dans la façon dont le gouvernement aborde tous les problèmes des Canadiens à l'heure actuelle. A mon avis, cette approche nous éloigne de la solution de nos problèmes agricoles extrêmement graves.

Mon honorable ami le ministre de l'Agriculture s'est rendu il y a environ deux semaines dans ma circonscription où il a rencontré un groupe de citoyens et de cultivateurs inquiets

[M. Corbin.]

dans la ville de Brandon. Il m'accordera sûrement que la réaction n'a pas été très positive à certaines des solutions qu'à titre de ministre du gouvernement responsable des problèmes agricoles actuels il propose comme solutions à long terme. Je sais que ce bill-ci n'était pas directement en cause ce soir-là; les cultivateurs s'inquiétaient surtout du programme LIFT, «Lower Inventory for Tomorrow» auquel ils ont donné le sobriquet suivant: «Lower Income for Tomorrow». Les cultivateurs s'opposent au programme LIFT précisément pour les mêmes raisons qu'ils invoqueront pour s'opposer à la mesure actuelle, par laquelle le gouvernement veut créer un conseil national de commercialisation des produits de ferme, telle qu'avec le temps ils la concevront.

• (9.40 p.m.)

Le gouvernement n'a pas su régler le problème agricole fondamental. C'est un problème de commercialisation et de vente, et non un problème de contrôle de l'offre. Je ne sais pourquoi le ministre de l'Agriculture (M. Olson), lui-même cultivateur de l'Ouest, souscrit à ce dogme. C'est devenu une notion préconçue à tel point qu'on ne peut plus l'appeler qu'un dogme ou une espèce de réflexe conditionné en vertu duquel la solution à tout problème agricole est de limiter l'offre. C'est là l'essentiel du programme LIFT et l'essentiel de ce bill.

Au lieu de nous présenter ce bill et certaines autres mesures, le ministre devrait se montrer plus positif et s'attaquer au problème de la commercialisation des produits agricoles. Il est certes juste de reprocher au gouvernement de vouloir réduire, par des mesures gouvernementales, le nombre des fermiers de l'industrie agricole. Au dire du gouvernement, l'économie agricole ne peut plus soutenir le nombre de cultivateurs dans l'industrie agricole d'aujourd'hui. Au lieu de s'employer à résoudre le problème de l'exode rural, il l'aggrave de propos délibéré, par ses initiatives, exode qui va s'accroissant sur le continent nord-américain, sinon dans le monde, depuis deux ou trois décennies.

En adoptant cette politique, le gouvernement déplace simplement cet important problème d'un secteur de l'économie à un autre, car les seuls autres emplois accessibles aux cultivateurs qui doivent déménager par suite du déclin des industries agricoles se trouvent dans les grandes collectivités urbaines florissantes, qui sont tellement étendues que sous de nombreux rapports, elles sont devenues difficiles à administrer. A mon avis, il est